

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



*MISSION PERMANENTE AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO AU SOMMET MONDIAL SUR
LA SOCIETE DE L'INFORMATION,
GENEVE, DU 10 AU 12 DECEMBRE 2003**

PAR

**S.E. Monsieur Vital KAMERHE
Ministre de la Presse et de l'Information**

Genève, décembre 2003

ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
AU SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIETE
DE L'INFORMATION

- Monsieur le Président du Sommet et Président de la Confédération Helvétique,
- Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications et Président du Comité Organisateur,
- Monsieur le Président du Comité Préparatoire du Sommet Mondial sur la Société de l'Information,
- Mesdames et Messieurs,
- Distingués Invités,

La délégation de la République Démocratique du Congo présente ses salutations à cette auguste Assemblée et se joint à toutes les autres Délégations pour féliciter le Comité Préparatoire du Sommet pour la qualité du travail abattu et remercie la Confédération Helvétique pour son hospitalité.

Par la même occasion, ma Délégation et moi-même félicitons de vive voix le Président du Sommet et l'ensemble de son Bureau pour la bonne conduite des travaux.

Nous voulons aussi joindre notre voix à ceux qui nous ont précédé pour féliciter, Monsieur Pascal COUCHEPIN, pour sa réélection au Conseil Fédéral.

Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,

La ville de Genève est aujourd'hui le Centre du monde où va se décider une contribution spécifique à l'avenir de l'humanité par la création d'une Société de l'Information homogène et accessible à tous. La Communauté Internationale vient ainsi de concrétiser, ce jour, la vision d'un grand penseur, Henri Monroe qui disait : « Le 21^{ème} siècle sera le siècle de l'information. »

Pour la République Démocratique du Congo et son peuple, la Société de l'Information, telle que l'avait définie la Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications tenue en octobre 2002 à Marrakech au Maroc, constitue une opportunité de taille pour assurer le développement de ses infrastructures des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

La réalisation de cet objectif va permettre de combler le fossé numérique en développant l'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication à toutes les couches de la population, et ce, conformément à la Déclaration du Millénaire.

A cet effet, le Gouvernement congolais s'est engagé dans des réformes profondes, particulièrement dans le secteur des Télécommunications et des Médias :

- Un nouveau cadre juridique et réglementaire mis en place par la promulgation de la Loi-cadre sur les Télécommunications ;

- Une Loi créant une Autorité de Régulation Indépendante de la Poste et des Télécommunications à pied d'œuvre ;
- Une Haute Autorité des Médias appelée à garantir le pluralisme de l'information installée et opérationnelle ;
- Un Congrès National de la presse et un séminaire vont se tenir au début de l'année 2004 pour la redéfinition des grilles des programmes pour assainir ce secteur infiltré par des mains inexpertes et édicter un code de bonne conduite du journaliste basé sur le respect de l'éthique et de la déontologie,

En outre, la sérénité politique consécutive à la fin de la guerre de notre pays offre un climat de paix et de sécurité rassurant tout investisseur désireux d'accompagner la République Démocratique du Congo, pays aux dimensions continentales, à reconstruire et à développer son économie et ses infrastructures de base.

Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,

Avec une population de 60 millions d'habitants et une superficie de 2.345.000 km², 9 pays voisins, avec 40% de réserve forestière d'Afrique, et des ressources naturelles incommensurables, la République Démocratique du Congo est une terre favorable pour l'expansion des activités économiques, privées ou publiques.

Avec la création de l'Agence Nationale pour les Investissements (ANAPI), l'adoption des nouveaux codes des investissements et minier, la République Démocratique du Congo voudrait encourager les hommes d'affaires et les investisseurs de tous les horizons à venir explorer les différentes opportunités que leur offre ce pays.

Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités ,

Après avoir souffert de plus de 3 décennies d'une dictature de plus avilissante du monde, le peuple congolais vient de sortir d'une guerre injuste de 5 ans, qui a causé plus de 3.500.000 morts selon le rapport des Nations Unies, qui a détruit la faune et le flore de l'Est et du Nord de notre pays et qui a occasionné le pillage systématique de ses ressources naturelles par des pays étrangers et des sociétés multinationales. Et cela dans la grande indifférence de la Communauté Internationale.

Pour le peuple Congolais, 3.500.000 des morts c'est un véritable génocide qui doit susciter un élan de compassion et d'indignation de la part de la Communauté Internationale.

Cette guerre a accentué le fossé interne entre les populations vivant dans les régions touchées par la guerre et le reste du pays, en ce qui concerne particulièrement les infrastructures de communication et de télécommunication.

C'est pour palier à cette carence que le Gouvernement de Transition a conçu le concept de la réunification communicationnelle, un véritable vecteur et un catalyseur pour la réunification du pays, la réconciliation nationale et l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes.

Nous voulons, en effet, créer une véritable société congolaise de l'information, qui met en exergue les programmes de gestion des médias dans la période post-conflit et qui assure un développement harmonieux des infrastructures de communication et de télécommunication sur l'ensemble du pays.

Le Président de la République Démocratique du Congo, le Général-Major Joseph KABILA, qui a œuvré sans relâche pour l'émergence de la paix en République Démocratique Congo, le Gouvernement de Transition et toutes les institutions de notre pays issues de l'Accord Global et Inclusif, sont tous profondément convaincus que les médias ont un rôle capital et crucial à jouer pour l'avènement d'un Congo véritablement démocratique.

C'est pourquoi, nous paraphrasons le Président de la Confédération Helvétique en disant que « l'Information est le carburant de la démocratie et du développement ». Et nous ajoutons : « ainsi que de la paix dans nos pays respectifs et dans le monde. »

Mesdames et Messieurs,
Distingués Invités,

La République Démocratique du Congo prend le train de la Société de l'Information avec un déficit considérable dans le domaine des infrastructures des Télécommunications, des Technologies de l'Information et de la Communication. Cet état de carence fait de lui un trou noir au cœur de l'Afrique avec une télé-densité de 0,01%.

Le tableau de télécommunication n'est certes pas reluisant, mais nous croyons en l'avenir, car le peuple congolais s'est résolu à rattraper son retard en matière d'infrastructures grâce au Partenariat Public-Privé et à l'assistance de la Communauté Internationale telle que définie dans le Plan d'Action de la Société de l'Information.

Mesdames, Messieurs,
Distingués Invités,

La Société de l'Information marque un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité . Eu égard à sa disposition stratégique au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo, pays-charnière entre les différentes régions d'Afrique du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, ne peut que s'inscrire complètement dans cette mouvance internationale. Elle souscrit pleinement à la position africaine relative à la gestion multilatérale de l'Internet en référence à la Déclaration du Millénaire.

Pour ce faire, la République Démocratique du Congo fait sienne la proposition de la création du Fonds de Solidarité Numérique volontaire qui viendrait en appui aux stratégies nationales pour financer les infrastructures, renforcer les capacités et assurer l'accès universel à sa population.

Mesdames, Messieurs,
Distingués Invités,

Pour terminer notre propos, nous vous rassurons de l'engagement de la République Démocratique du Congo à la Déclaration des Principes et au Plan d'Action initiés par le Comité préparatoire. Et partant, de sa détermination à mettre en place un Comité National de Suivi pour la mise en œuvre effective d'une nouvelle société de l'information.

Nous vous remercions.